

Avant-propos

EMMANUEL PIERRAT

La censure est aujourd'hui omniprésente : presse, cinéma, arts plastiques, livre, théâtre, musique, jeux vidéo, télévision, etc. À telle enseigne qu'il ne s'écoule plus une semaine sans qu'elle fasse la une, dans un monde où, paradoxalement, l'art et l'information connaissent moins de frontières mais de plus en plus de restrictions.

Le terme de « censure » connaît plusieurs acceptions. Selon les uns, il s'agit du seul cas où une autorité impose d'examiner avant sa diffusion publique un message et, le cas échéant, l'interdit ou en restreint le contenu ou la cible. Dans une conception plus large, adoptée ici, la censure est assimilée à toute mesure visant à limiter la liberté d'expression, que ce soit *a priori*, ou une fois l'objet du litige entre les mains du public.

La censure peut être une interdiction, à quelque moment que celle-ci intervienne et d'où qu'elle provienne, qu'il s'agisse de la suppression d'un passage, de la condamnation à des dommages-intérêts, de la publication d'un avertissement ou d'une décision de justice. Les représailles économiques, le chantage par des actes d'intimidation ou de rétorsion appartiennent également à ce registre.

En une dizaine de contributions, un état des lieux inédit de la censure est ici dressé dans les domaines « classiques » (les bonnes mœurs, le pouvoir, la religion) et contemporains (la santé, les nouvelles technologies, le milieu économique, les minorités, la jeunesse) ; l'évolution des formes de censure est également évoquée, tout comme l'autocensure, grandissante. Le thème n'est pas égrené de façon redondante support par support (le cinéma, la presse...) ni limité à un thème (le sexe ou la politique).

AVANT-PROPOS

Les auteurs réunis, français et belge, viennent d'horizons divers (philosophe, juge, avocats, essayistes, etc.), ont tous une pratique concrète et professionnelle de la censure, d'un point de vue occidental évidemment, mais qui ne néglige pas ce qui se passe « ailleurs ».

Le lecteur, érudit ou « profane », découvrira l'ampleur réelle de la censure : de l'émergence des lobbies intégristes à la mise en cause des humoristes et caricaturistes, des menaces financières aux violences physiques, du politiquement correct au droit à l'image, du « filtrage » du Net à la concentration des médias, de la restauration du délit de blasphème à la répression de l'homophobie, du débat sur le colonialisme au secret défense, du traitement des faits divers à l'interdiction de fumer à l'écran... L'évolution de ces mécanismes ne peut évidemment faire l'économie d'une réflexion sur l'utilité – bien souvent plus fantasmée qu'étayée – de certains tabous.

Mêlant les fondements théoriques (du droit à l'opinion publique) aux anecdotes divertissantes ou édifiantes, c'est un miroir de notre société bardée d'interdits que nous tend *Le Livre noir de la censure*.